Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20201214-VD20201214-049-DE

Date de télétransmission : 16/12/2020 Date de réception préfecture : 16/12/2020

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séancedu 14 décembre 2020



Président : M. François REBSAMEN Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHI - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoït BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres absents : Mme Françoise TENENBAUM

OBJET DU VOEU

« Dijon : commune à croquer »

Présenté par Marien LOVICHI, pour les élu-es Démocrates, Ecologistes, Centristes et Citoyens :

En 1980, Bernard MOITESSIER, navigateur et écrivain, se basant sur son expérience dans l'atoll d'Ahé en Polynésie, proposait à tous les maires de France de planter des arbres fruitiers dans leur commune. L'idée avait suscité l'intérêt à l'époque d'une soixantaine de maires en France.

Quarante ans plus tard, cette belle initiative à l'aune des nouveaux enjeux environnementaux, prend enfin sens et corps en une association et un label « commune à croquer » créés pour notamment présenter la démarche et recenser les communes de France qui plantent des arbres fruitiers.

En l'espace de quarante ans, le dérèglement climatique, la perte de biodiversité mais aussi d'esthétique, nous ont amené à questionner notre rapport au monde, aux notions de subsistance et de biens communs.

Les canicules répétées nous rappellent également que l'ombre peut devenir vitale.

Nous avons inauguré il y a quelques semaines le premier verger conséquent en libre maraude, premier d'une série de 4 dont un qui sera très étendu.

Parallèlement à cet engagement fort de notre municipalité, un courrier a été adressé à tous les maires de France pour les inciter à remettre des arbres fruitiers et nourriciers dans leur commune. Sorte de pétition incitative ou tout au moins un appel solennel à la promotion de l'arbre nourricier, elle a reçu la signature de nombreux maires et adjoints.

Mieux qu'une signature individuelle, un engagement collectif solennel du conseil municipal montrerait la force de nos convictions. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons ce vœu.

Dijon serait ainsi la première grande ville en Bourgogne Franche Comté à rejoindre officiellement ce mouvement.

